

## GV Châtillon-Menglon-Luc AG 15/11/2017 à 19h30 à Menglon

**Nombre de licenciés saison 2016-2017:** 101

**Nombre de personnes présentes:** 47

**Nombre de pouvoirs:** 51

**Personnes présentes ou représentées:** 98

Le quorum étant atteint, la présidente, Régine ODDOZ, ouvre la séance.

Excuses de M. Le Maire de Menglon, M. le Maire de Châtillon représenté par JP Collette, conseiller municipal.

Présence de Gérard Cherki, secrétaire général du CODEP 07-26.

Remerciements à tous les membres présents de participer à cette Assemblée Générale relatant notre année qui va du 1<sup>er</sup>/09/2016 au 31/08/2017.

Un grand merci à deux de nos animatrices, Michèle et Nicole pour leur présence à l'Assemblée Générale.

### Présentation du club:

Composition actuelle du bureau :

- Régine ODDOZ présidente
- Michèle EGRON, vice-présidente
- Paulette MORGE, secrétaire-adjointe
- Huguette MAILLEFAUD, trésorière
- Sylvie VEYE-CHARETON, trésorière-adjointe

Le poste de secrétaire n'est pas pourvu à ce jour.

Notre association GV Châtillon-Menglon-Luc, qui couvre tout le Haut-Diois jusqu'à Die, est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire dont le sigle est FFEPGV.

Nous sommes membres du COREG ou Comité régional Rhône-Alpes-Auvergne et du CODEP ou Comité départemental qui regroupe les départements de Drôme et d'Ardèche avec 113 animateurs, pour 38 clubs en Ardèche avec 2870 licenciés et 54 clubs dans la Drôme avec 5373 licenciés. Un peu moins de clubs que l'an dernier et un petit peu moins de licenciés.

Appartenir à une fédération nous apporte une aide permanente (administrative, conseils), une reconnaissance officielle auprès des institutions, une assurance de groupe adaptée aux associations sportives, le paiement de la SACEM, une assistance juridique, l'aide à la formation des animateurs et des dirigeants. D'autre part, à titre individuel, les adhérents ont accès à la coopérative d'achat de matériel sportif (GEVEDIT). A noter aussi qu'appartenir à la FFEPGV donne droit à 10% de remise lors d'un séjour en VVF.

Notre club existe depuis 1979. Luc a été rattaché à Châtillon/Menglon en 1990.

### Rapport moral et d'activités 2016/2017:

\* Les cours ont commencé le 19/09/16 pour se terminer le 15 juin 2017.

\* Pour la saison 2016/2017, notre club comptait 101 licenciés, dont 17 hommes et 84 femmes, ce qui représente 17% d'hommes.

On constate une nette augmentation du nombre de licenciés (101 contre 74 pour la saison précédente), augmentation due à la diversité et à la qualité des activités proposées.

\* L'âge moyen était de 64,5 ans.

\* 58 licenciés participaient à 1 cours et 43 à 2 cours ou plus.

\* Il y avait 5 cours par semaine, dispensés par 3 animatrices diplômées, dont 2 salariées et 1 bénévole: cours équilibre (nouveau 2016/17) le lundi à Menglon, cours de gym le mardi à Châtillon, cours de gym tonique le mercredi à Menglon, cours de zumba le jeudi à Châtillon et cours gym douce le jeudi à Luc.

\* Nos cours se pratiquent dans les salles communales de 3 communes différentes: Châtillon, Menglon et Luc

\* Sur notre demande, la commune de Châtillon a fait fabriquer une grande armoire pour ranger notre matériel dans la salle Kubnick.

Nous avons changé de salle à Luc (salle des Voconces) et la commune vient de nous installer une armoire de rangement.

La commune de Menglon met à notre disposition un espace au sous-sol pour le matériel.

De plus, nous avons fait une demande de subventions aux 3 communes qui nous accueillent et avons obtenu 400€.

Qu'elles soient vivement remerciées pour leur implication vis-à-vis de notre club.

\* Cette année, la cotisation annuelle s'élevait à 110€, adhésion comprise, tarif unique (tarif décidé à l'AG de novembre 2015). En cours d'année, le CA a ramené l'adhésion à 90€ pour une inscription après les vacances d'hiver et à 50€ pour une inscription après les vacances de printemps, la licence étant comprise dans ces deux tarifs.

\* Le 02/09/16, le club a participé au forum des associations à Châtillon-en-Diois.

\* A la fin du mois de novembre 2016, Huguette et Sylvie se sont rendues à l'AG du CODEP à Valence.

\* Notre club et la GV de Die ont établi, ensemble, une convention au sujet de Michèle, employée par les 2 clubs. Cette convention concerne sa complémentaire santé et l'adhésion à la médecine du travail que nous nous partageons : 3/5<sup>ème</sup> pour Châtillon-Menglon-Luc et 2/5<sup>ème</sup> pour Die.

\* Nous avons répondu à un courrier du nouveau président de l'ACSPADE (Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et du Développement Environnemental), concernant la participation financière de notre club à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la façade de la Mairie de Châtillon Place du reviron.

En effet, au moment de la dissolution du Syndicat d'Initiative de Châtillon, consécutive à la prise de compétence Tourisme par la Communauté de communes du Diois et la création de l'Office de Tourisme du Diois, le solde de la trésorerie du SI de Châtillon et son canton fut réparti entre les différentes associations du canton de Châtillon. Nous avons ainsi reçu 2300€ qui ont été déposés sur le livret A. A cette époque, la GV s'était engagée oralement à soutenir le projet de restauration de la façade de la Mairie de Châtillon en reversant une partie de la somme reçue à la Fondation du Patrimoine. Ce n'était qu'un engagement oral et aucune somme n'avait été budgétée et mise de côté, attendant que le projet prenne corps et soit lancé.

Par ce courrier, l'ACSPADE nous a demandé quelle était la position actuelle de l'association sur ce sujet. Nous disposons de 10 062€ sur le livret A, notre déficit prévisionnel 2016-2017 était de 640€. Le CA a décidé donc à la majorité des membres présents, le 26/01/17, de reverser 500€ pour la restauration de la façade de la mairie, sous réserve de la mise en route des travaux et d'une trésorerie stable et positive du club au moment du déblocage.

\* Le club de Die nous a cordialement invités à participer à l'élaboration de son Label qualité, en présence du CODEP. Huguette, Sylvie et Régine ont répondu à l'invitation et se sont rendues compte que le club remplissait tous les critères pour être, aussi, éligible au LABEL QUALITE CLUB SPORT SANTE. Ce label est un gage de reconnaissance vis-à-vis du public et des institutionnels et aussi le «gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du Sport Santé». Le CA étant d'accord, nous avons rempli le dossier de labellisation et nous avons obtenu ce label au mois de mai 2017.

\* En parallèle, nous avons organisé une enquête de satisfaction pour nous permettre d'être au plus près des adhérents et des animatrices, afin d'évoluer tous ensemble dans le bon sens.

Chacun des adhérents a reçu les résultats de cette enquête.

\* Dès le début de la saison dernière, une demande d'un cours supplémentaire d'équilibre à Beaurières nous est parvenue. Un groupe composé de 18 personnes était très intéressé; Nicole l'animatrice gym-équilibre et la présidente Régine Oddoz l'ont rencontré à Beaurières. D'autre part, Natascia a suivi une formation de marche nordique et nous a proposé d'animer un cours pour la saison 2017/18 à partir du 1<sup>er</sup> mai.

\* Depuis le début des cours de zumba light dans notre club (4 ans), il y avait une demande persistante de personnes qui travaillent, pour que nous organisions un cours supplémentaire après les heures de travail.

\* Pendant cette saison, nous avons appris que le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive ne sera désormais exigé que tous les 3 ans. A charge pour le sportif, de remplir dans cet intervalle de 3 ans, un questionnaire de santé et d'attester qu'il a répondu négativement à toutes les questions.

\* Au niveau convivialité, nous avons organisé la galette des rois en janvier (42 participants). Cette année, une participation a été demandée pour essayer de pallier au déficit prévisionnel (accord AG 11/2016).

\*Tous les adhérents de notre club ont été invités le 14/05/17 aux 40 ans du club GV de Die.

\*Un repas de fin de saison a eu lieu le 13/06/17 au restaurant de l'Hirondelle sur la commune de Menglon. Nous avons décidé que les repas de fin de saison se feraient, à tour de rôle, dans les 3 communes qui nous reçoivent. L'année précédente, c'était à Châtillon et pour cette année qui arrive, ce sera à Luc.

### **Approbation des rapports moral et d'activités. VOTE POUR A L'UNANIMITE**

Rapport financier (joint) présentée par la trésorière Huguette Maillefaud.

### **Approbation du rapport financier. VOTE POUR A L'UNANIMITE**

#### **Projet d'actions 2017/2018 et budget prévisionnel 2017/2018:**

- 7 cours en place depuis la rentrée de septembre 2017 (les 5 de l'an dernier, mêmes horaires, mêmes lieux, mêmes animatrices, + 2 cours supplémentaires: zumba light mardi 18h30/19h30 à Menglon, animé par Michèle et Equilibre mercredi 9h30/10h30 à Beaurières, animé par Nicole) + marche nordique du 1<sup>er</sup> mai au 22 juin 2018 qui sera animée par Natascia et financée par les participants avec une cotisation supplémentaire, hors cotisation annuelle.
- 29 personnes sont inscrites à la zumba light du mardi soir et 19 au cours Equilibre de Beaurières.
- **Prix annuel 2017/2018:** 120€ pour 1 cours et 150€ pour 2 cours et plus (décidé à la dernière AG de novembre 2016, sous la présidence de Sylvie), licence FFEPGV de 26,20€ comprise.
- **A ce jour, nous comptons 128** adhérents dont 110 femmes et 18 hommes = 14% d'hommes ( % d'hommes en baisse par rapport à l'an dernier).
- Commande de matériel pour Luc , et de matériel supplémentaire pour Menglon et Châtillon (600€).
- Participations aux forums de Châtillon et Luc en septembre 2017.
- Participation à la journée des séniors au Martouret à Die, en octobre 2017, où Nicole a animé un atelier.
- Mise à jour annuelle des sites internet sur Châtillon et Luc.
- Mise en place du questionnaire de santé.
- Michèle, l'animatrice, prévoit un séjour/stage à l'étranger pour les «zumbas», une semaine au mois de mai 2018.
- Galette des rois un samedi vers 16h, au mois de janvier.
- Repas de fin de saison à Luc, en juin.

#### **Budget prévisionnel (joint) présenté par Huguette.**

### **Projet d'actions 2017/2018 et budget prévisionnel 2017/2018 APPROUVES A L'UNANIMITE.**

#### **\* Proposition de changement de nom du club: GV DU HAUT DIOIS?**

2 abstentions et 96 pour que le bureau travaille sur ce changement d'identité du club (démarches administratives, statuts, préfecture, organismes divers, etc.). Une personne propose de commencer à noter, en complément du nom actuel, la nouvelle dénomination, en attendant l'AG extraordinaire qui permettra d'entériner ou pas ce changement d'identité.

\* Huguette, Evelyne et Régine participeront à l'AG du CODEP à Montélimar le 18/11/17.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

\*Démission du CA et donc du bureau en tant que secrétaire, de Catherine Charpentier-Lamotte, le 08/06/2017.

\*L'olympiade se termine pour 9 membres du CA: Danièle BAILLEUX, Nicole LAGARDE, Monique LAGIER, Evelyne FIFILS, Nadine MONARD, Sylvie VEYE-CHARETON, Michèle EGRON, Paulette MORGE, Danièle DEVELAY.

\*Monique LAGIER et Nicole MONARD ne se représentent pas.

\*Les 7 autres se représentent. Hélène MILLET-BARBE présente sa candidature.

\*D'autre part, le CA a intégré en son sein Maryse FREDENUCCI le 26/01/17, Jean-Paul COLLETTE le 13/06/17 et Monique ORAND le 23/08/17.

**\*Election des membres du CA:**

**Elus à l'unanimité:**

FREDENUCCI Maryse  
COLLETTE Jean-Paul  
ORAND Monique  
BAILLEUX Danièle  
FIFILS Evelyne  
EGRON Michèle  
LAGARDE Nicole  
MORGE Paulette  
VEYE-CHARETON Sylvie  
DEVELAY Danièle  
MILLET-BARBE Hélène

**Nouveau CA: Huguette MAILLEFAUD, Régine ODDOZ, plus les 11 personnes élues ce soir (13 membres).**

**\*INFO:** Démission de secrétaire-adjointe au bureau de Paulette MORGE **en poste depuis 10 ans.**

Pour remercier Catherine et Paulette de leur travail, leur compétence et leur dévouement au sein du bureau, un petit présent leur est offert.

**Questions diverses :** Même si à premières vues, le club se porte mieux, il reste néanmoins fragile puisque tributaire de ses animatrices, et du nombre d'adhérents qui permet de financer les salaires et charges inhérents au nombre de cours proposés. La moindre défection d'une animatrice peut avoir des conséquences non négligeables (remplaçants difficiles à trouver= club éloigné des villes, remboursements éventuels des cotisations aux adhérents, etc.). Restons vigilants tout en sachant nous renouveler.

**Remise du diplôme «Label Qualité Sport Santé» par Gérard Cherki, secrétaire général du CODEP 07/26.**

La séance est levée à 21h.

S'en suit un repas préparé par le traiteur Richard Perrier.

---

**A l'issue de l'Assemblée Générale, ce même jour, le Conseil d'Administration s'est réuni pour former son nouveau bureau:**

Présidente: Régine ODDOZ  
Vice-présidente: Michèle EGRON  
Secrétaire: Monique ORAND  
Secrétaire-adjoint: Jean-Paul COLLETTE  
Trésorière: Huguette MAILLEFAUD  
Trésorière-adjointe: Sylvie VEYE-CHARETON